# Cession (rétrocession) de contrats « Postal Life Insurance Policies » entre Japan Post Insurance et SCOR, et investissement dans un véhicule de réassurance qui sera créé par SCOR

Japan Post Insurance Co., Ltd. (« Japan Post Insurance ») et SCOR SE (« SCOR ») annoncent l'approbation, par leurs conseils d'administration respectifs, de la mise en œuvre de l'opération (la résolution du conseil d'administration de Japan Post Insurance ayant été adoptée le 27 novembre 2026) envisagée dans le protocole d'accord annoncé le 10 juillet 2026 entre Japan Post Insurance et SCOR.

1. Japan Post Insurance conclura une opération de réassurance[1] [2] avec SCOR, portant sur la couverture des risques assurantiels afférents aux contrats « pré-privatisation »[3].
2. SCOR créera, capitalisera et gèrera un véhicule de réassurance à des fins de gestion des risques, destiné à reprendre des risques de souscription détenus par Japan Post Insurance et par SCOR. Chaque société bénéficiera ainsi de la diversification des risques qui en résultera.
3. Japan Post Insurance investira dans le véhicule de réassurance dans le but d'assurer la solidité financière du véhicule et la bonne gestion des contrats réassurés qui lui auront été cédés.

Japan Post Insurance et SCOR travaillent conjointement à la finalisation et à la conclusion de cette opération d'ici le 31 décembre 2026. La conclusion de cette opération reste subordonnée à l'obtention des agréments nécessaires auprès des autorités.

*

*  *

[1] La réassurance désigne le transfert de tout ou partie des risques d'assurance et financiers afférents aux contrats d'assurance souscrits par des sociétés d'assurance vie et d'autres (ré)assureurs, afin de diversifier ces risques.
[2] L'opération de réassurance prévue vise à transférer le risque économique et ne modifiera en rien la relation liant les clients à l' « Organization for Postal Savings, Postal Life Insurance, and Post Office Network » (the « Management Network ») ou à Japan Post Insurance en vertu des contrats d'assurance existants.
[3] Les contrats de pré-privatisation désignent les contrats repris par Japan Post Insurance via un contrat de réassurance conclu avec le « Management Network ».

## Aperçu du dispositif

<table>
<tr><td colspan="3">Japan Post Insurance</td></tr>
<tr><td>▼<br>▼</td><td rowspan="2"></td><td>▼<br>▼</td></tr>
<tr><td>Opération de réassurance[1,2,3]<br><u>Contrats réassurés</u> : une partie des polices d’assurance de rente viagère (polices versant actuellement une rente)<br><u>Risques à céder</u> : risque de souscription (risque de longévité)<br><u>Volume réassuré</u> : environ JPY 3 000 milliards[4] (sur la base des provisions techniques). Comme indiqué ci-dessus, seul le risque de souscription est réassuré, et non le risque d’investissement.</td><td>Investissement dans le véhicule de réassurance<br><u>Lieu</u> : Bermudes (territoire britannique d’outre-mer)<br><u>Investissement de Japan Post Insurance</u> : environ JPY 81 milliards</td></tr>
<tr><td>▼<br>▼</td><td></td><td>▼<br>▼</td></tr>
<tr><td>SCOR[5] ►►</td><td>Création, capitalisation, gestion<br>►►</td><td>Véhicule de réassurance</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Opération de réassurance<br><u>Contrats réassurés</u> : contrats liés à l’opération de réassurance entre Japan Post Insurance et SCOR[5] et contrats de réassurance détenus par SCOR[5]. Chaque société bénéficiera de la diversification des risques qui en résultera.<br><u>Risques à céder</u> : risque de souscription</td></tr>
</table>

*

*  *

[4] Le volume réassuré est un montant approximatif basé sur les estimations actuelles. Il est susceptible d’évoluer en fonction des contrats de réassurance et des hypothèses sur l’environnement de marché utilisées aux fins de l’estimation.
[5] Les références faites à SCOR dans l’infographie ci-dessus comprennent les entités du Groupe SCOR participant à l’opération.

**À propos de Japan Post Insurance**

Japan Post Insurance est une société japonaise qui propose une gamme de produits d'assurance vie s'adressant principalement aux particuliers, dont des assurances mixtes et vie entière. En activité depuis le 1er octobre 2007, Japan Post Insurance était au départ la filiale d'assurance vie du groupe Japan Post, puis la privatisation de ce dernier a engendré la création de sociétés séparées correspondant à chaque métier. En tant que membre du groupe Japan Post, Japan Post Insurance fournit des services d'assurance fiables. La société sert sa clientèle de particuliers par l'intermédiaire de son réseau d'agences et de son réseau national de bureaux de poste de Japan Post Co., Ltd., ainsi que sa clientèle d'entreprises par le biais de sa division commerciale dédiée.

**SCOR, un réassureur mondial de premier plan**

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 15,4 milliards d'euros de revenus d'assurance bruts en 2025. Représenté à travers plus de 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 150 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

**Relations Presse**
Alexandre Garcia
media@scor.com

**Relations Investisseurs**
Thomas Fossard
InvestorRelations@scor.com

**Retrouvez-nous sur**
LinkedIn

Certified with wiztrust

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

### Déclarations prévisionnelles

Certaines informations contenues dans le présent document constituent des « déclarations prévisionnelles », peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « estimer », « viser », « avoir l'intention de », « continuer » ou « croire », et d'autres expressions similaires. Les déclarations prévisionnelles sont valables uniquement à la date de publication de ces informations et reposent sur les convictions, les hypothèses et les anticipations à cet instant. Compte tenu de différents risques, incertitudes et éventualités, y compris le risque que les avantages visés par l'opération ne se matérialisent pas, les événements, performances ou résultats réels peuvent diverger sensiblement de ceux présentés ou envisagés dans de telles déclarations prévisionnelles.

SCOR et Japan Post Insurance ne sont pas tenus de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prévisionnelles, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
Ces déclarations prévisionnelles ne constituent pas des garanties de performance à venir, ni des « prévisions de bénéfice » ou des « estimations de bénéfice » au sens du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.
Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur le site Internet de SCOR et de l'AMF, ainsi que dans le Rapport Financier Semestriel 2026, disponible également sur le site Internet de SCOR.